

CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
GARD



GARD

LE MAGAZINE DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL | INFO

MANDAT 2021-2028 / POINT D'ÉTAPE

Projet, réalisations et présentation du Conseil départemental du Gard

SOUTENIR

Soutenir et accompagner
tous ceux qui en ont besoin p. 11

PROTÉGER

Protéger notre santé
et notre qualité de vie p. 18

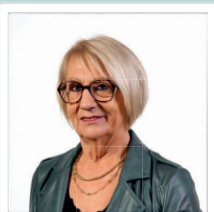
RELIER

Relier les personnes
et les territoires p. 27



gard.fr

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL



Françoise LAURENT-PERRIGOT
Quissac
Présidente



Christophe SERRE
Pont-Saint-Esprit
1^{er} Vice-président

Délégué à
l'Autonomie
des personnes âgées
et handicapées



Bérengère NOGUIER
Uzès
Vice-présidente

Déléguée à
la Transition
écologique
et à la biodiversité



Patrick MALAVIEILLE
La Grand Combe
Vice-président

Délégué à la Culture,
au patrimoine,
à l'éducation artistique



Nathalie NURY
Roquemaure
Vice-présidente

Déléguée à
l'Éducation
et aux collèges



Christian BASTID
Nîmes 2
Vice-président

Délégué à l'Habitat,
au logement et
au Renouvellement
urbain



Maryse GIANNACCINI
Calvisson
Vice-présidente

Déléguée à la
Protection de
l'enfance, à la Petite
enfance et au soutien
à la parentalité



Martin DELORD
Le Vigan
Vice-président

Délégué aux
Infrastructures
routières



Hélène MEUNIER
Le Vigan
Vice-présidente

Déléguée
à la Lecture
publique et à
l'Économie sociale
et solidaire



Olivier GAILLARD
Quissac
Vice-président

Délégué à
l'Aménagement
du territoire



Cathy CHAULET
Rousson
Vice-présidente

Déléguée à
l'Agriculture
et à la Qualité
alimentaire



Rémi NICOLAS
Marguerittes
Vice-président

Délégué à
l'Insertion
et à l'accès
à l'emploi



Amal COUVREUR
Nîmes 2
Vice-présidente

Déléguée à
la Politique
de la ville



Bruno PASCAL
Vauvert
Vice-président

Délégué à l'Attractivité
des territoires



Carole BERGERI
Pont-Saint-Esprit
Questeur

Déléguée à l'Europe
et à la Politique
contractuelle
territoriale



Léa BOYER



Jean-Charles BÉNÉZET



Valérie MEUNIER



Philippe RIBOT



Marie-Christine PEYRIC



Frédéric GRAS



HELENE MEUNIER
Vice-présidente



Martin DELORD
Vice-président



Sophie ROULLE



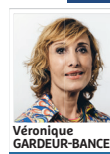
Julien PLANTIER



Amal COUVREUR
Vice-présidente



Christian BASTID
Vice-président



Véronique GARDEUR-BANCEL



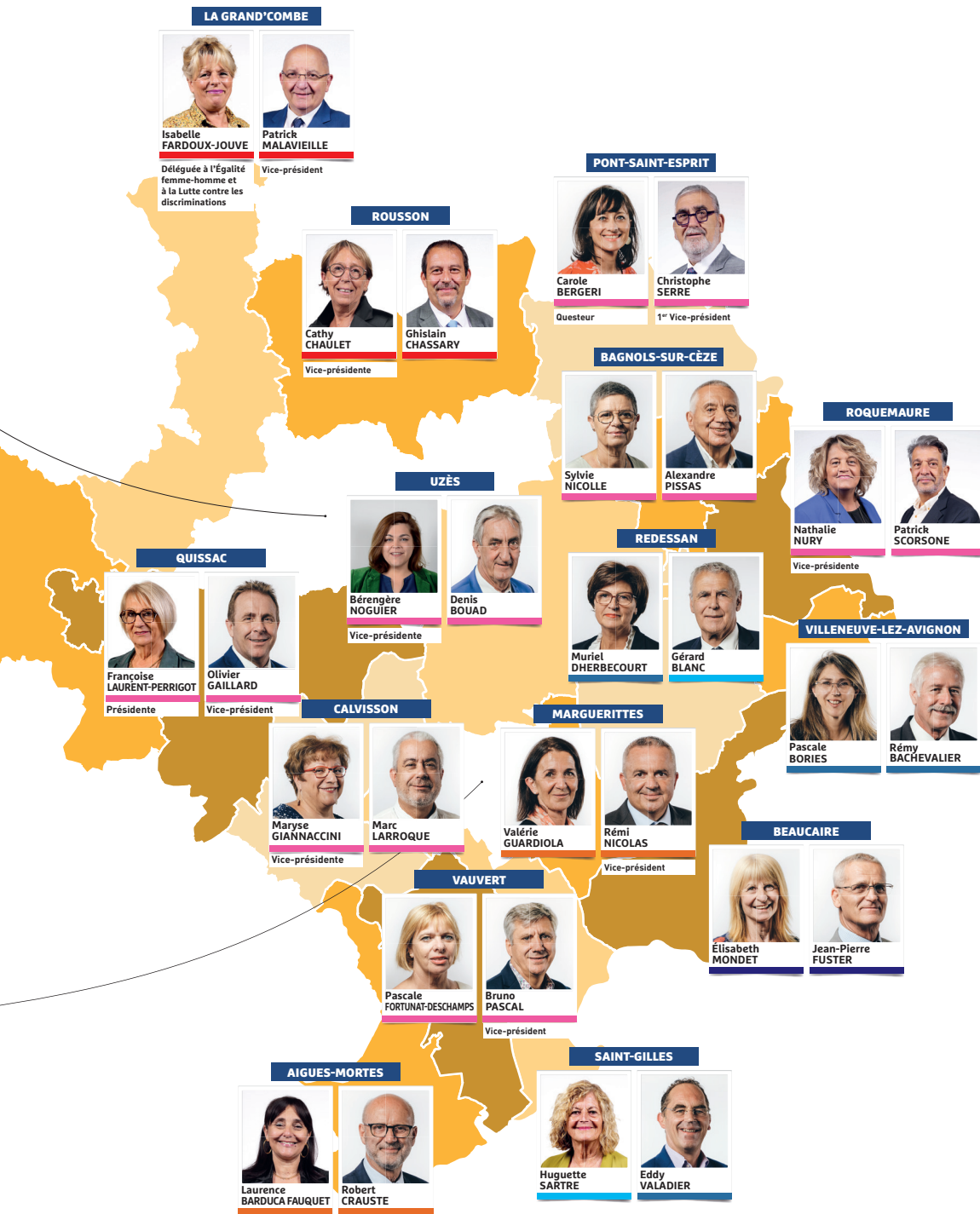
Richard TIBERINO



Dominique ANDRIEU-BONNET



Vincent BOUGET
Délégué aux Sports



STRUCTURES ASSOCIÉES

Agence technique départementale

Marc Larroque
Président



Établissement de coopération culturelle du Pont du Gard

Patrick Malavieille
Président



Syndicat mixte des Gorges du Gardon

Dominique Andrieu-Bonnet
Présidente



Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)

Vincent Bouget
Président



Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap

Ghislain Chassary
Président



Territoire 30 (GIE-SEGARD-SPL30)

Patrick Scorsone
Président



Gard Tourisme, Association départementale des Gîtes de France tourisme vert

Pascale Fortunat-Deschamps
Présidente



Agence départementale de l'Habitat et du logement (ADHL) Agence départementale d'information pour le logement

Christian Bastid
Président



Habitat du Gard, Laurence Barduca Fauquet,

Présidente



Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Alexandre Pissas
Président



Syndicat mixte de la Camargue gardoise

Robert Crauste
Président



Société anonyme d'économie mixte immobilière du Gard (SEMIGA)

Sylvie Nicolle
Présidente



Centre départemental d'accueil des familles Foyer de l'enfance Valérie Guardiola Présidente



Entretien avec

**Françoise Laurent-Perrigot,
Présidente du Conseil
départemental du Gard**



En juillet 2021, la nouvelle majorité départementale vous a élue à la présidence du Conseil départemental. En mars 2028, ce mandat prendra fin. C'est aujourd'hui le bon moment pour faire un bilan ?

Pas un bilan, plutôt un point d'étape. Nous sommes à un moment important de notre mandat. À mi-parcours, la plupart de nos engagements ont déjà été tenus malgré des situations inédites et complexes. Depuis 2021, nous avons vécu des moments difficiles : les suites de la pandémie, la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, le retour de l'inflation, l'instabilité politique et budgétaire, la montée de l'extrémisme ; et localement, les incendies de 2022, les intempéries meurtrières de 2024, l'effondrement du pont des Châtaigniers entre Chamborigaud et Génomhac... Chaque fois, dans son champ d'action, notre collectivité a été présente auprès des Gardoises

et des Gardois. Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase encore plus contraignante, notamment sur le plan financier. Cela doit renforcer notre volonté d'agir efficacement et durablement.

Cela veut dire quoi "agir efficacement et durablement" ?

Être utile et concret, au quotidien, en préparant l'avenir. Agir dans l'intérêt de nos territoires et de leurs habitants, offrir des réponses aux problèmes qu'ils rencontrent et leur permettre de réaliser leurs projets, aux côtés de toutes celles et ceux qui s'y emploient (collectivités, associations et autres structures). J'ai la chance d'être entourée d'élus de terrain pragmatiques. Nous nous sommes attachés à améliorer tout ce qui pouvait l'être. Nous avons fait confiance à nos 3 700 agents et veillé à leur donner les moyens de bien accomplir leurs missions.

Une gestion prudente diraient certains ?

Prudente oui, je l'assume. Pour agir de façon responsable, sans vivre au-dessus de ses moyens, en se souciant de ce que l'on va laisser et transmettre.

Être prudent ne signifie pas pour autant manquer d'ambition ! Il est important de rappeler notre vision, notre projet. Depuis 2021, nous avons tenu un cap : contribuer au bien-être des Gardois en leur simplifiant la vie tout en améliorant l'environnement où ils vivent. Un cap autour de 3 objectifs : soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin, protéger notre santé et notre qualité de vie, relier les personnes et les territoires. Nous avons donc lancé, dans la concertation, de nombreux plans d'actions appelés "schémas". Ce sont des feuilles de route pour plusieurs

années, sur la base de diagnostics partagés, pour nous aider à voir loin, de manière cohérente et transversale et à programmer les moyens nécessaires. Nous avons commencé par le schéma unique des Solidarités pour l'action sociale, qui représente plus de la moitié de notre budget. Nous avons ensuite élaboré un schéma des Mobilités, le 1^{er} schéma des Sports, celui des Enseignements artistiques, celui du Tourisme, celui de l'Économie sociale et solidaire, celui des Archives, celui de la Culture et, enfin, le schéma de la Lecture publique ou encore notre démarche "Eau & Climat".

Concrètement, cela se traduit comment ?

Les exemples sont nombreux. Ce document permettra, je l'espère, de mieux comprendre notre rôle et de mesurer notre action grâce à un point détaillé des réalisations et des services qui vous sont destinés. Il y a d'abord ce qui se voit et s'utilise, les bâtiments et les équipements. Par exemple, les projets qui étaient engagés et que nous avons finalisés : le déploiement du très haut débit (plus de 300 communes sont ainsi reliées soit 270 000 foyers et entreprises concernés), le Centre médico-social de Villeneuve-lez-Avignon et celui de Quissac, le centre routier de Pont d'Hérault. Il y a également les investissements dans des projets d'infrastructures majeurs pour lesquels les travaux ont débuté : la mutation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap ou la sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile-d'Andorge et des Cambous. Les nouvelles réalisations déjà terminées : l'ouverture du Parc départemental Meynier de Salinelles à Nîmes, le pont de Provence à Aigues-Mortes, le pont des Châtaigniers entre Chamborigaud et Génomhac.

Les projets initiés que nous faisons avancer et qui vont se concrétiser : la création d'un pôle d'exploitation mutualisé et un centre de secours à Bagard, la reconstruction de trois collèges — Saint-Gilles, Salindres et Pont-Saint-Esprit — la réhabilitation du Mas d'Asport, du bâtiment du Vieux Moulin au Pont du Gard, des centres médico-sociaux de Saint-Hippolyte-du-Fort, de Saint-Ambroix, de Bessèges, de Marguerittes, un projet "protection de l'enfance" au Mas de ville à Nîmes. Enfin, n'oublions pas les travaux dans les collèges, notamment à Nîmes (Ada Lovelace et Jules Verne), mais aussi à Gallargues, à Aramon, à Roquemaure, etc.

À cela s'ajoutent : la création des Maisons du Conseil départemental, mobiles ou fixes, pour s'informer et faire ses démarches dans son village ou dans sa ville, sans forcément devoir se déplacer à Nîmes. L'amélioration de l'accessibilité de nos démarches en ligne, notamment pour la Maison départementale des personnes handicapées. La création de l'Agence départementale du logement et de l'habitat (ADHL) est un autre exemple de nouveau service qui accompagne les plus fragiles pour se loger dignement et qui soutient les bailleurs dans leurs projets. Nous avons également maintenu à 3,50 € le prix maximum du repas, cuisiné sur place avec des produits frais et locaux, dans les restaurants de nos collèges. Nous avons également ouvert plus de 80 km de voies vertes supplémentaires, réduit nos émissions de gaz à effet de serre de 23 %.

Dans un tout autre domaine, nous avons créé un Conseil départemental des jeunes pour que les collégiens expérimentent la vie démocratique et la citoyenneté. Notre action

consiste aussi à soutenir tous ceux qui agissent pour les Gardoises et les Gardois dans leur domaine et sur leur territoire : en 3 ans, nous avons subventionné plus de 2 000 associations gardoises, culturelles, sportives, solidaires et versé plus de 80 M€ aux communes et intercommunalités.

Et l'agriculture dans tout cela ?

L'agriculture fait partie de l'identité du Gard. Nous sommes déterminés à préserver et valoriser ce patrimoine vivant en l'accompagnant dans son évolution face aux défis actuels. Même si, depuis la loi NOTRe, notre capacité d'intervention a été fortement réduite. Notre accompagnement s'est traduit par des aides coordonnées avec la Région lors des calamités climatiques, par le renouvellement de notre participation au Salon International de l'Agriculture à Paris, mais aussi par la promotion d'une vision à long terme. Nous souhaitons, en effet, encourager une agriculture durable, qui préserve les ressources et s'adapte aux défis climatiques. Nous soutenons les circuits courts et la valorisation des produits locaux, notamment à travers notre politique alimentaire.

Pourquoi ne pas faire des économies en supprimant les dépenses non obligatoires du sport ou de la culture ?

Nous avons, dans cette majorité, toujours défendu le financement de politiques "librement choisies" comme la culture et le sport, que je considère essentielles. Malgré le contexte budgétaire, nous avons réussi pour le moment à maintenir un haut niveau de subventions à ces secteurs qui ont un impact économique local significatif. La



**Françoise Laurent-Perrigot
aux côtés de Denis Bouad,
Sénateur du Gard et Conseiller
départemental du canton d'Uzès.**

crise sanitaire nous a rappelé l'importance vitale de ces domaines pour notre équilibre et notre santé mentale. Je ne l'oublie pas.

Comment le Conseil départemental agit-il pour la sécurité des Gardoises et des Gardois ?

Nous n'avons pas de compétence en matière de police mais nous sommes actifs dans le domaine de la prévention au travers de notre Politique de la ville et des équipes d'éducateurs spécialisés et de médiateurs. Nous sommes le principal financeur du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 30), en finançant près de 60 % du budget des sapeurs pompiers. Cela permet de renforcer les moyens humains et matériels pour répondre efficacement aux urgences, incendies et accidents. Nous nous engageons également en finançant les Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI). Nous avons également créé le site noe.gard.fr, pour informer les habitants sur les risques et les mesures à prendre pour se protéger. La sécurité

routière est également une priorité : nous investissons chaque année 57 M€ pour entretenir et sécuriser nos 4 600 km de routes départementales et nos ponts, tout en développant des voies vertes pour encourager des déplacements doux et sûrs.

Et pour financer tout cela ?

Nous n'avons pas directement de levier fiscal important. Nos recettes dépendent des dotations de l'État et de taxes que nous ne maîtrisons pas et qui sont dépendantes de la situation économique. Les droits que nous percevons sur les transactions immobilières (DMTO) sont passés de 186 M€ en 2022 à 120 M€ en 2024. Nos dépenses sont d'ailleurs, pour beaucoup, fixées par l'État sans qu'il ne les compense intégralement. En conséquence, nous devons faire des économies et utiliser le produit de notre gestion prudente des années précédentes. Dans cette situation, quand l'État nous a autorisés à relever de 0,5 point les DMTO, nous l'avons fait, comme la plupart des Départements, d'autant que cette mesure est temporaire et ne concerne pas les primo-accédants.

Enfin, quels sont les principaux défis pour le Gard dans les prochaines années ?

Ils sont nombreux. L'un d'entre eux me tient particulièrement à cœur : prendre soin et accompagner la jeunesse, lui donner les moyens de réussir et de vivre dignement car c'est elle qui représente l'avenir. Ensuite, évidemment, répondre aux changements climatiques et à leur impact sur notre territoire, notamment sur la ressource en eau. On prévoit ici un climat comparable à celui de l'Andalousie en 2050, ce qui nécessitera des adaptations

majeures dans notre façon de vivre. Le défi démographique est également crucial, avec un vieillissement de la population qui requiert des politiques d'accompagnement adaptées et un renforcement de notre soutien à l'autonomie des personnes âgées et aux politiques de santé publique. La transition numérique constitue également un défi important. Au-delà du déploiement du très haut débit, nous devons veiller à l'inclusion numérique et à une mise en œuvre raisonnée des outils de l'intelligence artificielle au service de l'Humain. Les solidarités sociales représentent un autre enjeu majeur, particulièrement dans les territoires défavorisés, où nous devons continuer à investir pour lutter contre les inégalités et favoriser le vivre-ensemble. Autre défi majeur, le défi démocratique et politique. Je suis depuis longtemps convaincue que notre République se renforce en se décentralisant. En rapprochant les citoyens de la décision, on rapproche les électeurs des urnes. L'échelon départemental est très pertinent pour de nombreuses questions de proximité. Je me battraï pour

le défendre et le promouvoir. La montée de l'extrémisme et de l'intolérance menace cela. Il faut que les Gardoises et les Gardois s'emparent des enjeux politiques de leur Département. À nous, élus, de montrer l'exemple et de leur en donner l'envie.

Au fil de cet entretien vous employez systématiquement le "Nous" plutôt que le "Je"...

Car je crois en la solidarité. Pour résoudre nos problèmes, jouons "collectif", c'est la clé : écouter, respecter, partager et chercher à comprendre. Notre Assemblée réunit des élus de diverses sensibilités qui parviennent à coopérer dans l'intérêt des territoires et des citoyens qu'ils représentent. Chaque élu de la majorité a son rôle et ses responsabilités. La collégialité, c'est notre méthode : quand un sujet important se présente, il faut se mettre autour de la table pour le régler. La concertation est également très importante. Ce que nous faisons pour les Gardoises et les Gardois, nous ne pouvons pas le faire sans eux. On est là pour vous et avec vous !

L'Assemblée départementale.



Un budget de plus de 1,2 milliard d'euros par an, soit plus de 6 milliards d'euros depuis 2021

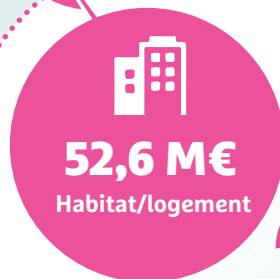
Le budget du Conseil départemental du Gard permet la réalisation de nos missions essentielles telles que les solidarités sociales, l'environnement et la prévention des risques, les routes et la mobilité, les collèges et la jeunesse, la culture et le patrimoine, les sports, l'aménagement du territoire ainsi que le tourisme et les produits locaux. Ce budget vise trois objectifs politiques majeurs, répartis en 22 engagements structurants.

Grâce à une gestion rigoureuse, le Conseil départemental soutient les infrastructures et services essentiels, tout en valorisant les richesses du territoire, œuvrant ainsi pour un développement durable et harmonieux du Gard.

OBJECTIF 1

Soutenir et accompagner tous ceux qui en ont besoin
2,8 Md€

Md : milliards
M : millions



Moyens et ressources
2,8 Md€

Fonctionnement des services publics départementaux (salaires, matériel, énergie, charges...) et des équipements (collèges, barrages, centres médico-sociaux...)

OBJECTIF 2

Protéger
notre santé
et notre
qualité de vie
573,3 M€


10,3 M€
Agriculture
et alimentation


103,2 M€
Environnement


16,5 M€
Attractivité
touristique


61,2 M€
Aménagement
du territoire


28,3 M€
Culture


21,9 M€
Sport


321,9 M€
Prévention des risques


8,5 M€
Santé


1,5 M€
Lecture publique


18,9 M€
Services
de proximité


296,5 M€
Routes


34,8 M€
Vie associative
et Politique
de la ville


11,6 M€
Très haut débit

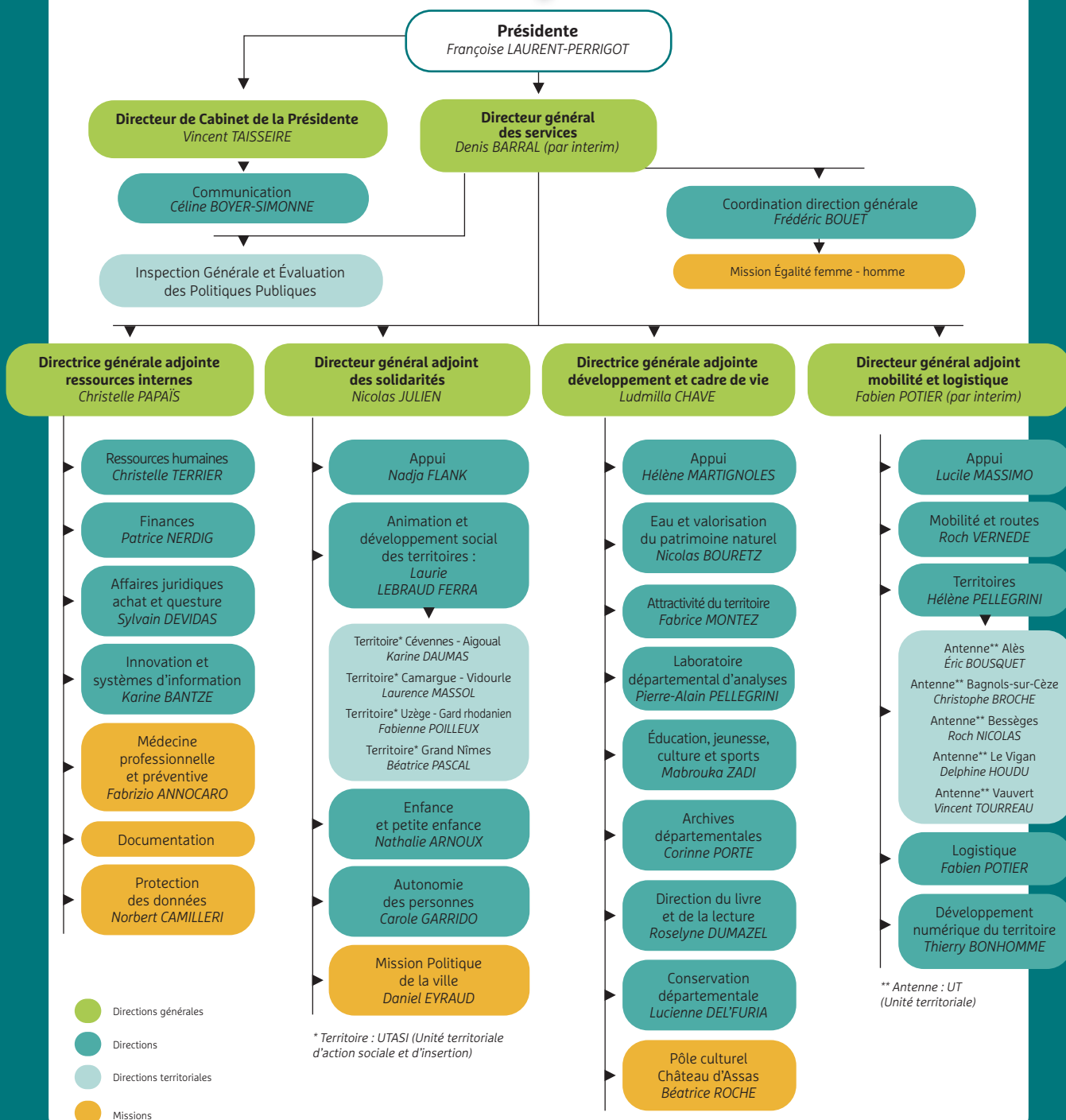

9,7 M€
Démocratie locale

OBJECTIF 3

Relier les
personnes
et les
territoires
371,5 M€

Ce document synthétique représente un
aperçu des budgets votés entre 2021 et 2025.
Ce n'est pas un document comptable.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD



Accompagner les choix de vie des **personnes âgées** et favoriser l'inclusion des **personnes handicapées**



1,1 MDE

Pour que l'EHPAD (Établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes) ne soit plus la seule option, le Conseil départemental s'est fortement engagé dans le déploiement de l'**habitat inclusif** qui permet à des personnes en perte d'autonomie légère de partager une vie sociale animée tout en ayant leur espace de vie privée. Avec le soutien de partenaires impliqués dans la Conférence territoriale de l'autonomie,

le Conseil départemental vise le « Bien vieillir chez soi ou comme chez soi » avec **358 logements d'habitat inclusif créés depuis 2021, sur un objectif de 1 000 places à l'horizon 2027**. La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a aussi développé un service numérique, **le Téléservice**, pour créer, mettre à jour et suivre son dossier sur Internet ou, si besoin, avec l'aide d'un conseiller MDPH.



Création des portes ouvertes de la MDPH :
plus de 400 personnes accueillies chaque année.

parole d'élu



Christophe Serre,
1^{er} Vice-président
délégué à l'Autonomie
des personnes âgées
et handicapées

« Bien vieillir dans le Gard, c'est parvenir à vivre chez soi ou comme chez soi quand on est âgé ou en situation de handicap. Aide à domicile, promotion de l'habitat inclusif, accès au numérique pour tous, lutte contre l'isolement et assistance aux proches aidants sont au cœur de nos actions. »

23 000

dossiers MDPH déposés en 2024. Soit une augmentation de + 6,4 % par rapport à 2023

18 985

Gardoises et Gardois
bénéficient de l'Allocation
personnalisée d'autonomie
(APA) dont 12 285 à domicile
et 6 700 en établissement



Aider les « aidants »

Toute personne qui aide une personne âgée, une personne en situation de handicap ou atteinte de maladie chronique, est un « aidant » et peut elle-même avoir besoin d'aide. Le Conseil départemental lui offre du répit, de l'écoute et de l'information avec une **permanence bimensuelle à la MDPH le lundi matin**, la « Bodega des aidants » et les Espaces ressources aidants qui se développent sur tout le territoire. Le planning des permanences est disponible sur **gard.fr** et auprès de la MDPH (176, bd du Président Salvador Allende à Nîmes). Le Conseil départemental complète cette offre avec « **Les Journées départementales des aidants** » en octobre.

Favoriser la réussite de tous les jeunes



204,3 M€

Le Conseil départemental a renforcé son engagement financier auprès des collèges, notamment pour faire face à l'augmentation des dépenses énergétiques en 2023 et 2024. Dans ce contexte de hausse des coûts des énergies, il a mobilisé des financements importants afin de sécuriser les budgets des **53 collèges publics** gardois et de permettre la réussite éducative dans un cadre de vie adapté et de qualité. Le Conseil départemental s'engage pleinement dans une démarche de développement

durable, avec un renforcement des performances énergétiques des bâtiments, la désimperméabilisation des sols et la création d'îlots de fraîcheur. Les travaux de rénovation ont été lancés dans trois collèges à Pont-Saint-Esprit, Salindres et Saint-Gilles. Chaque collège gardois est équipé d'un système de visioconférence et de l'Environnement numérique de travail (ENT). **Les 7 500 postes du parc informatique à destination des collégiens ont été renouvelés et optimisés.**

Le nouveau collège Voltaire à Remoulins a été inauguré en 2023.



parole d'élue



Nathalie Nury,
Vice-présidente
déléguée à
l'Éducation
et aux collèges

« La construction et l'entretien des collèges publics est l'une des missions premières du Conseil départemental. En adaptant les bâtiments aux problématiques actuelles, nous souhaitons en faire des lieux d'épanouissement pour les collégiens. Notre jeunesse nous est chère car elle symbolise l'espoir et l'avenir. Nous nous engageons donc à lui fournir tous les moyens de la réussite. »

30 000
collégiens

13
Halles des sports

132
jeunes accueillis
en Service civique
depuis 2021

155
« Projets jeunes » aidés
depuis 2021

Développer les « Projets jeunes »

Chaque année, le Conseil départemental, la Caisse d'allocations familiales du Gard, la Mutualité sociale agricole du Languedoc ainsi que le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Éducation nationale lancent ensemble un appel à projets pour les jeunes Gardois de 11 à 26 ans. Des projets citoyens, sportifs, culturels, environnementaux et solidaires sont ainsi soutenus sur tout le territoire. Une cinquantaine de projets sont retenus chaque année et les lauréats sont mis à l'honneur lors d'un temps fort animé par **Amal Couvreur, Vice-présidente déléguée à la Politique de la ville.**

UN ÉVÉNEMENT SOUTENU PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD



Faire du **logement** une priorité



L'ADHL s'est associée à la Journée régionale de lutte contre la précarité énergétique le 10 décembre 2024 au Pont du Gard.

Depuis sa création en 2023, l'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL) nourrit un dialogue permanent entre les bailleurs sociaux, les collectivités et les acteurs de l'accompagnement social afin de travailler à l'amélioration de l'habitat. La lutte contre la précarité et le mal logement passe par des aides à la création mais aussi à la réhabilitation de logements sociaux, dont les aides à la pierre, dans les villes comme dans les campagnes. Cela va de pair avec la lutte contre la précarité

énergétique. L'Agence instruit les dossiers relatifs au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) ou encore au Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) et les dossiers relatifs au dispositif « Habiter mieux » qui accompagne les Gardois dans leurs travaux d'amélioration thermiques. Enfin, afin de mieux prendre en compte le risque inondation, l'ADHL accompagne aussi l'adaptation des logements à ce risque grâce au dispositif Alabri.



Christian Bastid,
Vice-président délégué à l'Habitat, au logement et au renouvellement urbain

parole d'élu

« Le logement est l'une des premières clés pour lutter contre les inégalités et pour améliorer la qualité de vie de toutes et de tous. La création de l'ADHL vise à rendre plus lisible et plus transparente notre action en faveur de l'habitat et du logement. »

46 068

logements sociaux

17 M€

consacrés à la rénovation urbaine par le Conseil départemental pour améliorer l'habitat dans les quartiers

300 M€

de travaux pour la construction de logements sociaux générés par les aides du Conseil départemental

Le Conseil départemental participe à la rénovation urbaine, comme ici, au cœur de Nîmes.



Une action au cœur des villes gardoises

Le Conseil départemental est le principal financeur des bailleurs sociaux et contribue activement aux programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) à Nîmes, Alès, Vauvert et La Grand'Combe.

Accompagner et protéger les enfants et les familles

Alors que le nombre d'enfants en difficulté suivis par l'Aide sociale à l'enfance ne cesse d'augmenter, le Conseil départemental finance le Centre départemental d'accueil des familles et le Foyer de l'enfance, soutient l'ouverture de nouvelles Maisons d'enfants à caractère social, crée des places d'accueil pour les enfants

confiés et valorise les Centres de santé sexuelle dans les Centres médico-sociaux. La collectivité s'appuie aussi sur les spécialistes de la Maison des ados, dont le soutien financier a été renforcé. Le Conseil départemental est également très présent sur le terrain, notamment dans les quartiers dits prioritaires.



La nouvelle Maison d'enfants à caractère social de Maison Coste à Vauvert a été inaugurée en 2023 après des travaux auxquels le Conseil départemental a participé à hauteur de 670 000 €.

0 805 00 00 30

Nouveau numéro
de la Cellule de recueil
des informations préoccupantes
pour alerter et protéger les enfants

4 000

enfants/an accompagnés
par l'Aide sociale à l'enfance

426

assistants familiaux
(familles d'accueil)



Mettre les jeunes en lumière

Priorité du Conseil départemental, la Protection de l'enfance se traduit au quotidien par les mesures d'Aide sociale à l'enfance. **Un nouvel événement, baptisé « Jeunes en lumière », a été créé pour valoriser le parcours des jeunes.** Loin de l'image négative qui est parfois associée à l'Aide sociale à l'enfance, il s'agit de révéler la force, le courage et la détermination de ces jeunes à vaincre les obstacles. Lors de sa première édition en novembre 2024, cette manifestation a permis de découvrir les parcours forts et empreints de résilience de six jeunes confiés. Les vidéos sont à voir sur **gard.fr**



434,7 M€

parole d'élue



Maryse Giannaccini,
Vice-présidente
délégue à la Protection
de l'enfance, à la Petite
enfance et au soutien
à la parentalité

« Le respect des enfants et de leurs droits est fondamental. C'est en les accompagnant au mieux aujourd'hui dans leurs apprentissages et leurs libertés fondamentales, qu'ils seront à même de construire une société plus solidaire et inclusive demain. »

Développer l'Économie sociale et solidaire



C'est une petite révolution que le Conseil départemental a enclenchée dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Avec les **Appels à commun(s)**, la collectivité innove en proposant aux associations, aux coopératives, aux mutuelles et aux entreprises de l'ESS

de répondre collectivement à un besoin identifié par elles sur leur territoire. Une sorte d'« appel d'offres inversé » qui va permettre de faire émerger et de soutenir des coopérations locales adaptées aux besoins spécifiques des territoires.



Une grande concertation territoriale a été menée par le Conseil départemental en 2023.



parole d'élue

Hélène Meunier,
Vice-présidente déléguée à l'Économie sociale et solidaire et à la Lecture publique

« Nous voulons favoriser le développement de cette économie non délocalisable, dont les valeurs sont fidèles à nos convictions : solidarité, proximité, collaboration, mutualisation et gestion démocratique. »

8 mars 2024

Vote du 1^{er} schéma de l'ESS

11,6 %

C'est la part de l'emploi salarié de l'ESS dans le Gard

50 %

de ces emplois sont dédiés à l'action sociale, compétence centrale du Conseil départemental



Les clubs sportifs font souvent partie des structures de l'ESS.

L'ESS est partout

Une grande partie du réseau associatif a un statut ESS : clubs sportifs, coopératives, mutuelles de santé ou associations d'aide à la personne font partie de l'ESS. Leur fonctionnement et leurs activités doivent être fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces structures doivent adopter des modes de gestion démocratiques et participatifs. C'est d'ailleurs un Gardois, Charles Gide, économiste du début du XX^e siècle, qui est devenu le premier théoricien français de l'ESS.

Développer l'insertion et l'emploi



« Lutter contre la pauvreté à la racine », c'est l'objectif du Conseil départemental, signataire avec l'État du Pacte des solidarités 2024-2027. En tant que financeur du Revenu de solidarité active (RSA), le Conseil départemental a souhaité s'engager pour accompagner les Gardoises et les Gardois qui veulent trouver ou retrouver un emploi. C'est en prenant en compte la personne dans la globalité de son

vécu (prise en charge rapide, solutions aux problèmes sociaux comme le logement ou les transports qui freinent l'accès à l'emploi, la formation) qu'on lui offre de meilleures chances. Ce raisonnement s'applique aussi en matière de fonds européens puisque les dossiers **FSE + (Fonds social européen)** permettent d'accompagner tant le retour à l'emploi que l'amélioration du logement.



Le 1^{er} Forum « Ensemble pour l'emploi » a eu lieu en octobre 2023, à l'Espace Diderot à Nîmes.

parole d'élus



Rémi Nicolas,
Vice-président
délégué à l'Insertion
et à l'accès à l'emploi

« Bien vivre dans le Gard, c'est pouvoir exercer un métier qui nous plaît, profiter de son autonomie par l'activité, s'émanciper socialement et professionnellement. C'est le sens de l'action déployée par le Conseil départemental du Gard qui apporte son soutien à une insertion durable. »

26 000
allocataires du Revenu de solidarité
active, financé exclusivement par
le Conseil départemental

1 000
personnes accueillies en chantiers
d'insertion par an

40 %
de retour à l'emploi après passage
par un chantier d'insertion

Le Conseil départemental
accompagne les chantiers
d'insertion.



Retour à l'emploi grâce aux chantiers d'insertion

Comme il s'y était engagé, le Conseil départemental a créé le « **Fonds départemental de développement de l'insertion par l'activité économique** » (FDDIAE) dans le but de structurer les filières de l'Insertion par l'activité économique (IAE) autour de finalités d'utilité sociale, de transition écologique et d'économie circulaire. Avec 40 % de retour à l'emploi après un passage par le chantier d'insertion, ce dispositif reste un levier efficace. En parallèle, un Fonds d'urgence a été créé pour accompagner certaines structures en difficulté en raison de la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation.

Garantir l'égalité entre les femmes et les hommes

Aider les femmes et toutes les victimes de violences ou de discriminations, c'est l'enjeu principal de l'**Observatoire départemental**. Cette plateforme donne des outils, sensibilise et relie les bénéficiaires et les membres du réseau des droits des femmes du Gard animé par le Conseil départemental.

La MAP, Mesure d'Accompagnement Protégé que la collectivité co-finance avec

la Caisse d'allocations familiales, priorise et s'assure de la sécurité des enfants et du parent victime dans les situations de violences conjugales. Pour soutenir les innovations et faire émerger de nouveaux projets, le Conseil départemental a créé en 2022 deux prix : "Pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes" et "La lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne toutes et tous".

aidesauxfemmes.gard.fr

un site internet pour libérer la parole.



parole d'élue



Isabelle Fardoux-Jouve,

Conseillère départementale déléguée à l'Égalité femme-homme et à la lutte contre les discriminations.

« 10 ans après sa création par le Conseil départemental, la délégation Égalité femme-homme fédère aujourd'hui un réseau de 100 structures qui effectuent un travail de terrain remarquable et agissent dans les champs éducatifs et des solidarités. »

10 000

violentomètres diffusés

pour inciter les femmes à tester leur relation

Plus de 140

manifestations réparties

sur toute l'année 2025 pour les Journées départementales des droits des femmes

100

structures

dans le réseau



Un événement majeur

Les Journées départementales des Droits des femmes existent depuis 10 ans, comme la mission Égalité femme-homme. Elles fédèrent aujourd'hui 140 manifestations annuelles, organisées par le réseau gardois. Le chanteur Sanseverino est parrain de ces Journées depuis 2017. Très engagé sur cette thématique, il représente un relais actif de la démarche gardoise. Le programme détaillé des Journées est disponible sur **gard.fr**

Réussir la transition écologique



103,2 M€

Le Conseil départemental du Gard a lancé la démarche « Eau & Climat : préparons l'avenir » en lien avec l'Agence de l'eau, afin d'anticiper les effets du changement climatique. Une large concertation, en plusieurs phases tout au long de 2024, a permis d'associer l'ensemble des acteurs du territoire à la réflexion autour des possibles économies d'eau. Une consultation internet, des rencontres de territoire et des ateliers

ont vu émerger plusieurs pistes dont la réhabilitation des réseaux d'eau potable, la substitution et la sécurisation de la ressource.

Le Conseil départemental se veut exemplaire en matière de développement durable. Cette volonté se traduit, entre autres, par la protection des espaces naturels sensibles ou encore l'amélioration des performances énergétiques de ses bâtiments.



parole d'élue



Bérengère Noguier,
Vice-présidente
déléguée à la
Transition écologique
et à la biodiversité

« Depuis 40 ans, nous menons une politique de protection de l'environnement. Avec la démarche Eau & Climat, nous visons à adapter et gérer la ressource en eau face au changement climatique. Anticiper pour ne pas subir. »

7

barrages gérés directement
par le Conseil départemental

100 000

végétaux distribués
aux communes pour contribuer à
l'adaptation au changement climatique

23 %

de réduction des gaz à effet
de serre du Conseil départemental
depuis 2010



Ouverture du Parc départemental Meynier de Salinelles

Historiquement jardin de l'École normale de jeunes filles, ce poumon vert au cœur de Nîmes, propriété du Conseil départemental, invite à se ressourcer et à partager des moments conviviaux. Le Parc a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2024.

Le public peut profiter des aménagements sportifs et du théâtre de verdure en bois du mardi au dimanche de 9h30 à 19h.

26, rue Meynier de Salinelles à Nîmes.

Agir pour **lutter** contre les **risques**



Anticiper les risques naturels et sanitaires et développer une culture du risque inondation sont des enjeux majeurs pour le Gard. Le Conseil départemental propose le site Noe, un outil de connaissance et d'évaluation pour agir en cas d'inondation. Le dispositif Alabri aide à adapter le bâti face aux inondations. L'Agence départementale de l'habitat et du logement (ADHL) accompagne les particuliers pour un diagnostic et des mesures adaptées (cf. p. 12).

Le Conseil départemental soutient aussi les actions de prévention en matière de défense des forêts contre les incendies avec un appui technique et financier aux communes et contribue à hauteur de près de 60 % au budget annuel du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 30). Enfin, le Laboratoire départemental d'analyses assure la sécurité sanitaire et alimentaire et le contrôle des maladies animales.



Le Conseil départemental a investi 10,25 M€ dans les travaux du barrage de Sainte-Cécile-d'Andorge, soit 36 % du coût total des travaux.



Parmi les 12 nouveaux véhicules financés par le Conseil départemental en 2025, une nouveauté rejoint le parc : le véhicule de commandement et de cartographie opérationnel.

55 M€/an
environ pour abonder
le **budget du SDIS**

1,3 M€
d'investissement et de dépenses de fonctionnement
pour la gestion et
l'exploitation des barrages

6 PAPIS III
3^e génération des Plans d'actions de prévention des
inondations pour développer
une culture du risque



5 000 prélèvements alimentaires
sont réalisés chaque année par le
Laboratoire départemental d'analyses.

Le Laboratoire départemental d'analyses prévient le risque sanitaire

Le Laboratoire départemental d'analyses met à disposition des collectivités et des acteurs locaux du secteur agroalimentaire ses compétences et son expertise. Il intervient concrètement sur le risque sanitaire avec ses actions de prévention et de sécurisation, notamment auprès des 20 000 demi-pensionnaires journaliers des 53 collèges publics gardois. Ses missions : participer à la surveillance du cheptel gardois et à la veille épidémiologique, contribuer à la sécurité alimentaire et à la veille du risque légionelle.

Militer pour la culture pour tous

En matière de culture, compétence essentielle, le Conseil départemental va au-delà de ses obligations. La collectivité accompagne ainsi **400 projets culturels locaux chaque année, pour un montant total de 3 M€**. La collectivité s'engage aussi à travers plusieurs appels à projets pour que l'art rayonne sous toutes ses formes. Parmi ces dispositifs, « **Artistes au collège** » est également le moyen d'offrir aux collégiens un espace d'expression et de réflexion grâce à des résidences d'artistes et à des parcours artistiques labellisés pluridisciplinaires, du théâtre aux arts numériques, en passant par la danse, le cinéma, la musique... La coordination des enseignements

artistiques fait partie des nouveaux défis du Conseil départemental pour favoriser l'accès à la culture pour tous. Dans ce but, la collectivité a mis en place différents plans d'action tant en matière de culture que pour les enseignements artistiques ou encore les Archives départementales. Le Conseil départemental organise également de nombreux événements pour le grand public : expositions aux Archives et dans les trois musées gérés par la Conservation départementale, ateliers artistiques, conférences. Les "Before", concours musical à destination des musiciens gardois, constituent également un tremplin pour les artistes locaux.

Le dispositif « Artistes au collège » concerne 10 000 collégiens gardois.



parole d'élue



Patrick Malavieille,
Vice-président
délégué à la Culture,
au patrimoine,
à l'éducation artistique

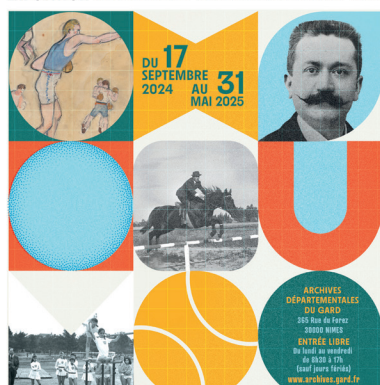
« La culture est un investissement sur l'avenir : proposer des projets artistiques au collège, c'est construire les consciences, enrichir les cerveaux et ouvrir les esprits. C'est construire le citoyen de demain ! »

200
interventions dans le cadre
d'« Artistes au collège »

1,5 M
de visiteurs annuels
au Pont du Gard

6,6 M
de pages d'archives
numérisées depuis 2019
par les Archives départementales
et disponibles gratuitement en ligne
sur archives.gard.fr

Chroniques SPORTIVES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL GARD
La pratique sportive dans le Gard de l'Ancien Régime à nos jours
EXPOSITION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU GARD



Les Archives départementales, relais de la mémoire gardoise

Le Conseil départemental assume la conservation et la mise en valeur des archives depuis 1986 date à laquelle celles-ci sont devenues une compétence propre des Départements. Ce lieu ressource permet de conserver le patrimoine public et privé et de transmettre l'histoire aux prochaines générations, notamment via des ateliers pédagogiques. Plusieurs expositions annuelles permettent également d'assurer le devoir de mémoire auprès du grand public.

Construire une destination touristique d'exception

16,5 M€

Grâce à son patrimoine naturel et architectural exceptionnel, le Gard accueille chaque année de nombreux visiteurs, venant découvrir nos sites labellisés.

Le Conseil départemental a souhaité développer une offre touristique à la fois responsable et plus solidaire. L'enjeu est de continuer à accueillir les clientèles française et étrangère en trouvant le bon mode de régulation pour la préservation des sites et de notre environnement, mais aussi de promouvoir une offre plus locale et plus populaire.

Dans ce double objectif, le Conseil départemental renforce sa signalétique

pour donner plus de visibilité à nos sites. Dans le même temps, a été lancé l'appel à projets tourisme social, solidaire et durable qui favorise l'émergence d'une offre locale accessible. Les séjours proposés doivent être accompagnés de visites de sites, d'activités culturelles, sportives ou écotouristiques.

Enfin, le vélo prend de plus en plus d'ampleur et le réseau de pistes cyclables ne cesse de s'étendre, notamment grâce aux voies vertes, pour faire du Gard une vraie destination vélo. Favoriser les circulations douces, c'est aussi encourager un tourisme respectueux de l'environnement.



En 2025, le Pont du Gard fête ses 40 ans d'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

61
dossiers « Petits
aménagement à vocation
touristique », pour
une aide de 493 985 €

+14 %
de touristes dans le Gard
entre 2019 et 2023

10 000 KM
de randonnées promus
et soutenus par le Conseil
départemental au titre du Plan
départemental des itinéraires
de randonnées



« Le Gard, Militant du Goût », la marque des produits gardois

La démarche « Le Gard, Militant du Goût » a été lancée en 2002 par le Conseil départemental, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie, Gard tourisme, Bienvenue à la ferme, Sud de France et le CIVAM du Gard. L'objectif est de valoriser le patrimoine gastronomique gardois. Le stand « Le Gard, Militant du Goût », présent sur de nombreuses manifestations, met ainsi à l'honneur l'excellence des produits gardois. Depuis 2023, « Le Gard, Militant du Goût » est devenu une marque à part entière. Enfin, le concours « Gard Gourmand », organisé chaque année depuis plus de 30 ans, permet de recenser les meilleurs produits gardois dans le Guide des médaillés et des saveurs.

parole d'élu



Bruno Pascal,
Vice-président
délégué à l'Attractivité
des territoires

« Le Conseil départemental du Gard propose une offre touristique valorisant le Gard à travers son patrimoine, sa culture et son histoire, le choix de développer la mobilité autour du vélo, et plus largement des activités de pleine nature vise à conforter son offre de tourisme expérientiel. »

Développer la **lecture publique** sur l'ensemble du département



Le Conseil départemental a pour mission de faire connaître et d'encourager la lecture partout sur le territoire. Sa Direction du livre et de la lecture fédère un réseau de 200 bibliothèques partenaires. Les animations et le prêt de ressources au grand public, notamment grâce au bibliobus, favorisent l'accès à la culture, à la lecture et à l'information, grâce à la diffusion documentaire itinérante de tous les supports (livres, CD, DVD) et à l'offre de contenus numériques. Les réservations de documents via le site internet dédié biblio.gard.fr, ont doublé en 5 ans : 5 293 en 2019 et plus de 11 630 en 2024. La collectivité accompagne également les bénévoles et les salariés des bibliothèques avec un programme de formations

et une variété d'outils d'animation (kamishibais, expositions...), pour soutenir les animations proposées localement en fonction des différents publics : tout-petits, enfants, adolescents, seniors... **Pour Hélène Meunier, Vice-présidente déléguée à la Lecture publique** et à l'Économie sociale et solidaire, « les ateliers, interventions, animations, formations proposés aux professionnels et au public sur l'ensemble du territoire rendent la lecture publique plus vivante et plus innovante, invitant à partager le goût du livre, à engager une réflexion intellectuelle qui intègre les nouveaux concepts sociologiques tout en s'adaptant au terrain et à l'évolution du numérique. »



Le « nouveau » bibliobus est accessible depuis 2022 aux personnes à mobilité réduite.

+ 180 %

de prêts de livres numériques :

1 805 livres numériques prêtés aux usagers en 2024 contre 643 en 2022

222 444

documents mis à disposition des abonnés des bibliothèques partenaires : livres, CD, DVD, expositions itinérantes, liseuses, tapis de lecture, kamishibais...

et des ressources numériques accessibles en ligne 24h/24, via biblio.gard.fr



Des animations pour tous

Le Conseil départemental propose toute l'année des manifestations gratuites en lien avec la lecture, sur le mode itinérant à travers tout le département : Contes en balade, Tournée petite enfance... Ces ateliers et événements s'adressent à tous les âges et tous les publics, pour créer des ponts entre oralité, écriture et lecture.

Une agriculture durable pour une alimentation de qualité



Près de 70 % des collégiens gardois déjeunent à la cantine. Chaque collège dispose de sa propre cuisine qui prépare des repas équilibrés, consommés le jour même. Le coût de ces repas pour les familles reste plafonné à 3,50 €. Afin de travailler des produits frais, l'Unité de conditionnement de légumes reçoit les légumes bruts, les conditionne et les livre aux 26 établissements affiliés. Le Conseil départemental mène également une réflexion globale sur une meilleure alimentation pour tous.

La Politique alimentaire départementale, reconnue par le ministère de l'Agriculture dès 2014, revêt un triple enjeu : structurer une offre alimentaire de qualité sur le territoire, faciliter l'accès des Gardoises et des Gardois à cette offre, sensibiliser à la consommation responsable et valoriser le patrimoine gastronomique du Gard.

Aujourd'hui, 10 projets alimentaires territoriaux sont labellisés dans le Gard, ce qui représente 70 % du territoire. L'agriculture est cruciale pour l'économie



gardoise. Le Conseil départemental soutient les agriculteurs avec une politique alimentaire favorisant les circuits courts et des aides financières pour une agriculture durable et une alimentation de qualité. Il accompagne aussi la transmission et la reprise des exploitations via des initiatives comme les Sociétés coopératives d'intérêt collectif « Vignobles associés » et « ECOTERRE » visant à sanctuariser le foncier et à encourager les nouveaux projets agricoles.

parole d'élue



Cathy Chaulet,
Vice-présidente
déléguée à l'Agriculture
et à la Qualité alimentaire

« Le Conseil départemental du Gard valorise le bio et les circuits courts dans les cantines des collèges, montrant aux 20 000 demi-pensionnaires et à leurs familles que nous pouvons changer le monde avec notre fourchette. Éduquer les papilles et éveiller les consciences pour faire de nos collégiens des consommateurs citoyens éclairés. »

620
tonnes de fruits
et légumes conditionnées
par l'Unité de
conditionnement de
légumes depuis 2021

4^e
département bio
de France

600 000 €
d'aides d'urgence
votées en 2023 pour aider
les agriculteurs face
aux aléas climatiques



Une présence renouvelée au Salon International de l'Agriculture

La participation régulière du Conseil départemental au Salon International de l'Agriculture à Paris illustre la volonté départementale de défendre l'agriculture gardoise et de faire rayonner le Gard au-delà de ses frontières. Le Conseil départemental du Gard soutient également toutes les manifestations touristiques et gastronomiques gardoises valorisant les produits locaux, via le stand "Le Gard, Militant du Goût".

Aménager le territoire avec les communes

Le Conseil départemental du Gard a simplifié en 2022 les démarches des **Contrats territoriaux** passés avec les communes pour créer ou rénover les traversées d'agglomération, les monuments historiques, les dessertes en eau et réseaux d'assainissement, les écoles, les places de village, les piscines... La nouvelle réglementation permet également aux communes de solliciter des subventions pour deux projets concomitants.

L'objectif est d'accompagner les projets indispensables aux habitants et qui

favorisent l'emploi local. Fidèle à ses valeurs, le Conseil départemental a créé un bonus écologique, permettant une majoration de la subvention allouée de 10 %. Pour en savoir plus sur les modalités d'obtention de ces aides, rendez vous sur **aidescd30.gard.fr**

Lorsque l'impact de ces projets dépasse les limites cantonales, il s'agit de Dossiers d'intérêt départemental qui bénéficient de financements plus conséquents du Conseil départemental (cf. ci-dessous). Retrouvez la cartographie de tous les contrats signés depuis 2021 sur **gard.fr**



61,2 M€

parole d'élue



Carole Bergeri,

Questeur

Délégue à l'Europe et à la politique contractuelle territoriale

« Sur l'ensemble du territoire, le Conseil départemental s'engage aux côtés des communes pour améliorer le service public auprès des Gardoises et des Gardois. Les contrats territoriaux en sont un exemple fort car ils permettent de conforter l'attractivité et de maintenir la vitalité des territoires ruraux. »



L'école de Saint-Laurent-des-Arbres a bénéficié de travaux de rénovation énergétique.

130 M€/AN

en moyenne **investis** sur le territoire

LE GUIDE

des aides du Conseil départemental est disponible dans toutes les communes

676

Contrats territoriaux signés depuis 2021



La piscine intercommunale du Pays d'Uzès a bénéficié d'une aide départementale de 1,2 M€ pour un montant total de travaux de près de 8 M€.

Les Dossiers d'intérêt départemental pour structurer le territoire

Certains projets de grande envergure sont qualifiés de Dossiers d'intérêt départemental. C'est le cas par exemple des Arènes de Nîmes, de la base nautique de Beaucaire, des Thermes d'Allègre-les-Fumades ou encore de la Piscine intercommunale du Pays d'Uzès.

L'intérêt structurant de ces projets et leurs retombées économiques représentent un atout pour l'ensemble du Gard, c'est pourquoi ils bénéficient d'un accompagnement financier plus élevé.

Le sport, partout et pour tous



Le Conseil départemental met tout en œuvre pour promouvoir le sport, notamment en soutenant **300 manifestations sportives chaque année, pour un montant de 2 M€,** au bénéfice des 170 000 Gardoises et Gardois licenciés d'un club sportif. Pour faciliter l'accès au plus grand nombre, la collectivité finance également l'achat de petits

équipements pour les clubs gardois. L'adoption d'une première stratégie globale, le **1^{er} schéma des Sports**, en octobre 2023, garantit l'égalité d'accès à la pratique sportive pour tous. La collectivité s'engage dans une politique de gestion durable de ses espaces naturels avec les acteurs du territoire, pour valoriser la pratique des activités de pleine nature.



Le Conseil départemental est à l'initiative de 3 séries de challenges sportifs chaque année.

parole d'élue



Vincent Bouget,
Conseiller
départemental
délégué aux Sports

« Au-delà de la simple compétition ou du haut niveau, le sport est un enjeu sociétal majeur et transversal. Les activités sportives favorisent l'éducation, la culture, l'inclusion, le bien-vivre ensemble, la santé et l'attractivité de notre territoire. Ainsi, la compétence facultative et partagée du sport est essentielle pour le Conseil départemental. »

300
manifestations
soutenues pour 2 M€/an

1 200
élèves dans le dispositif
« Sportifs au collège »
(22 établissements)

15 M€
alloués à la première
phase de réhabilitation
du Centre sportif du Gard
à Méjannes-le-Clap



Le Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap accueille régulièrement des événements sportifs d'ampleur nationale.

Le Centre sportif du Gard totalement rénové

Le projet ambitieux de mutation du Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap a transformé le site en Centre de préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Les travaux ont amélioré l'hébergement et créé un préau sportif pour le basket 3*3. De nombreuses manifestations soutenues par le Conseil départemental, allant du niveau local à international, mettent en lumière le potentiel du site.

Favoriser l'accès aux services de santé partout et pour tous



Les personnels de santé de la Protection maternelle et infantile assurent le suivi des nourrissons et de leurs mères.

Le Conseil départemental ne peut pas laisser les Gardoises et les Gardois sans solution, alors même que la santé est l'une de leurs premières préoccupations. Tous sont déjà plus ou moins touchés par la désertification médicale. Pour lutter contre ce phénomène, les Centres médico-sociaux tissent leur maillage sur l'ensemble du territoire : ils proposent des consultations médicales pour les enfants en Protection maternelle et infantile (PMI) ainsi que de la prévention dans les Centres de santé sexuelle. Les consultations en PMI et en Centres de santé sexuelle sont gratuites et ouvertes à toutes et tous, dans tous les Centres médico-sociaux du territoire (liste complète sur gard.fr). Le Conseil départemental a souhaité aller plus loin en votant un Plan santé pour attirer de nouveaux professionnels et mieux coordonner l'exercice médical au niveau départemental.

10 816
consultations
médicales
en PMI en 2024

6 382
enfants vus
en bilan de santé

103
professionnels
de santé dans les services
départementaux



Un « Plan santé » se met en place

Le Conseil départemental a adopté en octobre 2024 son Plan santé pour lutter contre la désertification médicale. Ce dernier repose sur trois axes principaux : le suivi de la démographie médicale, l'accueil de nouveaux médecins et le développement éthique et sécurisé de la télé-médecine. Des actions concrètes vont permettre un meilleur accès aux soins partout sur le territoire, notamment grâce aux Maisons de santé pluridisciplinaires.

Soutenir une **vie associative** locale



34,8 M€

En concertation avec les habitants et les élus locaux, le Conseil départemental poursuit son engagement auprès des quartiers prioritaires gardois par le biais des contrats de ville "Engagements Quartiers 2030". L'objectif étant la mise en œuvre d'actions concrètes pour le développement de ces quartiers, en accord avec les nouvelles orientations et les besoins de chaque territoire.

L'Espace Diderot, ancien collège de Nîmes-Ouest, a été réhabilité en guichet social unique regroupant des services sociaux et économiques, des espaces mutualisés pour les associations, un restaurant solidaire et des services d'accompagnement à l'emploi et à la médiation sociale.

C'est aussi un espace privilégié de lien social avec de nombreuses animations pour les habitants du quartier (Forum de l'emploi, Noël des enfants...).

Le Conseil départemental accompagne également les associations grâce à son réseau de **jeunes accueillis en Service civique** (40/an).

Enfin, le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) soutient les élèves de l'école élémentaire au lycée en dehors du temps scolaire. Ce dispositif a permis de mener plus de 200 actions en 2024, auprès de 2 100 élèves. Le Conseil départemental y contribue en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales et l'État.



L'Espace Diderot favorise la proximité, permettant à tous les habitants d'accéder à un service public de qualité.

7

contrats de ville

"Engagements Quartiers 2030"
pour 17 quartiers concernés

6 M€

investis par an en faveur des
quartiers prioritaires

Près de 2 M€

de subventions
aux associations

de quartier en 2024
pour 691 actions



Anim'Médiation dans les quartiers

Le Conseil départemental a complété sa prévention dans les quartiers en 2023, par une action de médiation de rue. « Anim'Médiation », portée par l'association HumaNîmes en partenariat avec les associations Samuel Vincent et UFOLEP, permet, avec l'appui de la Région et de l'État, la présence de 7 médiatrices et médiateurs. Ils vont à la rencontre des jeunes des quartiers pour prévenir les comportements à risque.

parole d'élue



Amal Couvreur,

Vice-présidente
déléguée à la
Politique de la ville

« Notre action publique valorise l'implication des jeunes dans notre territoire en soutenant des projets culturels, artistiques, environnementaux, sportifs et inclusifs, reflétant notre confiance en leur potentiel et leur engagement. »

Circuler et mieux se déplacer

En tant que gestionnaire du réseau routier départemental, le Conseil départemental a la charge d'entretenir un patrimoine riche afin de faciliter les déplacements quotidiens des Gardoises et des Gardois.

La modernisation des grands axes de circulation nécessaires

à la desserte de notre territoire s'accompagne d'un entretien préventif et curatif courant.

Avec une régie routière renouvelée et modernisée, l'entretien des routes et des voies vertes départementales permet de préserver le patrimoine existant.



parole d'élue

Martin Delord,

Vice-président
délégué aux
Infrastructures
routières

« Les mobilités sont essentielles pour le territoire. Le Conseil départemental, en tant que gestionnaire, doit entretenir et développer ce patrimoine pour répondre aux besoins des usagers et aux enjeux climatiques, garantissant des déplacements plus faciles, durables et sûrs pour les Gardoises et les Gardois. »

Le Pont de Provence à Aigues-Mortes a été rénové en juin 2023.



Le Pont des Châtaigniers de Chamborigaud à Génolhac représente un investissement de près de 5 M€.



Le Pont des Châtaigniers reconstruit

Suite à l'effondrement partiel du Pont des Châtaigniers, qui relie Chamborigaud à Génolhac, le Conseil départemental, avec le soutien des services de la Préfecture, a immédiatement lancé les études et procédures nécessaires pour rétablir la circulation des usagers dans les plus brefs délais. Dans un premier temps, un ouvrage provisoire a été construit et mis en service en seulement quatre semaines, permettant de rétablir le trafic entre Chamborigaud et Génolhac. Parallèlement, les travaux de reconstruction du pont ont commencé dès juillet 2024. Livré et mis en service le 8 avril 2025, ce pont a été construit en un temps record. Le coût total des travaux s'est élevé à 5 M€.

4 600 KM

de voirie départementale

3 128

ponts

Favoriser les déplacements doux



29,5 M€



Le Conseil départemental crée et entretient le réseau des voies vertes.

L'aménagement du territoire, c'est avant tout son adaptation aux grands enjeux de demain : accès à l'eau, aux transports collectifs, desserte des villages, des zones d'activités... Le Conseil départemental, garant de cet équilibre, investit pour moderniser son territoire.

Il s'engage aux côtés des communes dans la réalisation de pôles d'échanges multimodaux, qui permettent de connecter différents moyens de transport (voiture, vélo, train, bus). Ainsi, chacun peut par exemple prendre son vélo pour le déposer à la gare en toute sécurité et ensuite emprunter les transports en commun. Chaque réfection ou création de route départementale nécessite une réflexion préalable sur un partage équilibré de la chaussée entre automobilistes et cyclistes. Ceci afin de faciliter et de sécuriser

les déplacements doux des Gardoises et des Gardois au quotidien entre leur domicile et leur travail. La création de voies vertes pour desservir les collèges illustre concrètement cette dynamique. L'extension de ce réseau adossé aux grands itinéraires cyclables tels que la ViaRhôna contribue à l'attractivité du territoire et conforte le Gard en tant que destination vélo.

Comme les mobilités, l'accès à l'eau conditionne notre mode de vie, c'est pourquoi le Conseil départemental soutient les communes en participant à la consolidation de leurs réseaux d'eau potable, à la construction de stations d'épuration. Il accompagne les agriculteurs vers la mise en place de solutions pérennes pour une utilisation durable de la ressource en eau.

parole d'élus



Olivier Gaillard,

Vice-président délégué à l'Aménagement du territoire

« Le Conseil départemental maintient les investissements pour l'aménagement des traversées d'agglomération et l'accès aux zones d'activités économiques. Pour lutter contre l'autosolisme, il soutient l'intermodalité via la création de Pôles d'échanges multimodaux (PEM). »

190 KM
de voies vertes

24 M€
investis sur
les traversées
Nord/Sud et
Est/Ouest du
département par
les voies vertes



L'aire de covoiturage de Corconne a été mise en service en décembre 2023.

Encourager le covoiturage

Le Conseil départemental souhaite limiter l'autosolisme et encourage donc le covoiturage, notamment lorsque l'offre de transports collectifs n'est pas suffisante. Dans cet esprit, il a financé à hauteur de 47 700 € les travaux d'aménagement de l'aire de Corconne, sur un total de travaux de 57 700 €. Cette aire a été mise en service en décembre 2023 et accueille 10 places de parking et 1 place spéciale pour les personnes à mobilité réduite.

Connecter chacun au plus haut débit : mission accomplie



Le Conseil départemental du Gard a décidé d'assurer l'égalité d'accès aux nouvelles technologies pour tous les habitants du Gard en supervisant et en finançant l'installation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Aucune contribution financière n'a été demandée aux communes pour ce projet. Cette opération concerne plus de 300 communes gardoises, en dehors des agglomérations de Nîmes, Alès et Bagnols-sur-Cèze. Ces dernières sont des zones AMII (Appel à manifestation d'intention d'investissement), où le déploiement est confié à des structures privées. Aujourd'hui, tout habitant du Gard peut tester son éligibilité à la fibre sur gard.fr

PLUS DE 270 000
logements et locaux
professionnels déjà reliés à la fibre
sur 302 communes gardoises.



Lancé en 2018 par le Conseil départemental, le déploiement de la fibre est aujourd'hui terminé.

Faire vivre la démocratie dans la concertation



Le 2^e mandat du Conseil départemental des jeunes



Soucieux d'associer les citoyens à ses actions, le Conseil départemental met en place de façon systématique des démarches de concertation avec les acteurs du territoire, comme il l'a fait en matière de sport, de tourisme, de routes, de culture, d'eau, d'Économie sociale et solidaire, de solidarité... Il a également créé le Comité de partenaires représentant les usagers de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour mieux identifier les besoins et agir sur le terrain.

Avec le Conseil départemental des jeunes (CDJ), créé en 2022 et dont le 2^e mandat a débuté en 2024, le Conseil départemental renforce l'engagement de la jeunesse, grâce à la centaine de jeunes qui représentent les 23 cantons gardois, à l'image de leurs aînés. Élus pour 2 ans, les membres du CDJ font entendre la voix de la jeunesse pour faire connaître ses attentes et ses besoins.

Grâce à des rendez-vous réguliers, ils découvrent la collectivité, le fonctionnement démocratique, les rouages de la vie publique locale et font l'apprentissage de la citoyenneté. Ils sont répartis en quatre commissions thématiques, disposant chacune d'un budget pour mettre en place des actions concrètes, pour la jeunesse et l'ensemble des Gardoises et des Gardois.

Être au plus près des Gardoises et des Gardois

18,9 M€

Objectif majeur de la Présidente en 2021, la proximité des services départementaux avec les publics prend plusieurs formes. Dans les Maisons du Conseil départemental, points d'entrée vers le Conseil départemental sur les territoires, des agents renseignent les usagers et des ordinateurs sont mis à disposition. Trois Maisons ont ouvert leurs

portes depuis 2023 : à Alès et Bagnols-sur-Cèze en mai 2023 et au Vigan en mai 2024. Deux Maisons mobiles complètent l'offre pour couvrir l'ensemble du territoire gardois (cf. carte p. 34-35). Lieux dédiés à la santé et à l'accompagnement social, les Centres médico-sociaux assurent de nombreux services du quotidien.

Enfin, côté numérique, le Conseil départemental a lancé son nouveau site internet **gard.fr** en novembre 2024, réunissant de nombreuses fonctionnalités pratiques, en lien avec le déploiement des téléservices pour permettre à chacun de suivre ses droits directement en ligne, avec un accompagnement si nécessaire.

gard.fr est
accessible
partout
pour
toutes vos
démarches.



37
communes desservies
par les Maisons du
Conseil départemental
mobiles

28
Centres
médico-sociaux
et 2 permanences



Le véhicule se déplace dans 37 communes.

Rendez-vous dans les Maisons du Conseil départemental

Fixes ou mobiles, les Maisons du Conseil départemental ont la même mission : rapprocher les services départementaux des usagers. Chacun doit pouvoir trouver des réponses et des solutions adaptées sur des thématiques variées : l'enfance et la petite enfance, le logement, les collèges, l'égalité femme - homme, le sport, la culture, l'état des routes, les fêtes de terroir, la jeunesse, le grand âge, le handicap, les aides sociales. L'ensemble des infos pratiques (adresses, jours et horaires des permanences) est disponible sur **gard.fr**

POINTS DE VUE

Les opinions exprimées par les groupes politiques dans la rubrique Points de vue n'engagent que leurs auteurs et doivent répondre aux exigences de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN, ET ÉCOLOGISTE

Depuis 2021, le Gard pour vous et avec vous !

Lors des élections départementales de 2021, vous nous avez fait l'honneur de nous renouveler votre confiance en votant massivement pour notre majorité. Depuis, autour de notre présidente Françoise Laurent-Perrigot, nous agissons chaque jour pour vous et avec vous, comme nous nous y étions engagés durant la campagne.

Le Gard pour vous, c'est lorsque nous investissons pour la santé, l'économie, les collèges, les routes, l'écologie, les solidarités, la Protection maternelle et infantile ou lorsque nous nous affirmons comme le partenaire incontournable des projets de vos communes que nous accompagnons financièrement et techniquement.

Le Gard avec vous, c'est la concertation, notre marque de fabrique, lorsque nous réalisons nos schémas départementaux et à tous les âges de la vie, comme lorsque nous avons mis en place notre Conseil départemental des jeunes.

Dans un contexte national et mondial toujours plus difficile, notre collectivité continue de s'affirmer comme l'échelon de proximité et de sécurité pour toutes et tous. Alors que nous attaquons la deuxième partie de notre mandat, soyez assurés que nous continuerons à répondre présents pour le Gard et ses habitants.

Christophe Serre, Président du groupe Républicain, Socialiste et Écologiste.

Dominique Andrieu-Bonnet, Carole Bergeri, Denis Bouad, Amal Couvreur, Martin Delord, Pascale Fortunat-Deschamps, Olivier Gaillard, Maryse Giannaccini, Marc Larroque, Françoise Laurent-Perrigot, Hélène Meunier, Sylvie Nicolle, Bérengère Noguier, Nathalie Nury, Bruno Pascal, Alexandre Pissas, Patrick Scorsone

COMMUNISTE

Notre boussole : le Gard !

Nous voulons être utiles, efficaces et responsables pour nos habitants.

Nous faisons partie des départements les plus pauvres de France. Pour cette raison, nous contribuons à impulser des politiques sociales audacieuses comme les rénovations et constructions de nouveaux collèges pour réduire l'empreinte carbone et améliorer le confort des élèves et des professeurs dans nos 53 collèges publics.

Nous poursuivons notre soutien aux bailleurs sociaux en impulsant une politique plus que nécessaire pour la contribution et l'accès aux logements sociaux.

Nous nous inscrivons pour une écologie populaire pour l'avenir de nos futures générations, pour une culture pour tous et un sport éducatif.

Nous nous mobilisons pour une alimentation saine en lien avec nos agriculteurs, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en matière de salaire que d'accès aux mêmes droits.

Nous restons vigilants, nous le rappelons régulièrement, au risque de voir disparaître les Départements comme services publics de proximité si utiles pour nos habitants.

Notre engagement, nous restons fidèles aux services publics, à nos fonctionnaires qui répondent toujours présents face aux défis climatiques et pour notre sécurité.

Nous restons soudés avec nos valeurs de solidarité quand il faut faire entendre notre voix dans des débats de notre majorité de gauche sur les Mineurs non accompagnés et le Revenu de solidarité active ou la question de la paix.

Notre lucidité est de rester confiants pour l'avenir en le construisant avec nos habitants.

Le groupe des élu.e.s communistes
Christian Bastid, Vincent Bouget, Ghislain Chassary, Cathy Chaulet, Isabelle Fardoux-Jouve, Patrick Malavielle

TERRITOIRES CITOYENS

2021 – 2025 : le Conseil départemental du Gard sur tous les fronts

Élu depuis 2021 au sein de la majorité départementale, le groupe Territoires Citoyens est partie prenante du bilan d'étape qui vous est présenté à travers ce magazine hors-série.

Les quatre premières années de ce mandat ont vu se succéder des crises inédites, tant par leur ampleur que par leurs répercussions sur votre quotidien : la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, la crise énergétique et l'inflation, l'instabilité politique nationale, et la dégradation des finances publiques. À ces crises s'ajoute le réchauffement climatique qui provoque des désastres naturels récurrents, qui bouleversent notre quotidien et bousculent nos habitudes.

Élus de terrain, maires et adjointes dans nos communes respectives, nous connaissons vos difficultés, vos craintes, vos attentes.

Le Conseil départemental, par sa très large palette de compétences, est au cœur de ces problématiques et travaille à les résoudre. Le Conseil départemental est de tous les combats.

- Sur le front de l'attractivité de notre beau département et pour la préservation de notre qualité de vie.

- Sur le front de l'éducation, en améliorant sans cesse les conditions d'apprentissage de nos collégiens.

- Sur le front du social, en accompagnant les Gardoises et les Gardois à tous les âges de la vie sans laisser personne en chemin.

- Sur le front de la transition énergétique, par le biais d'une politique protectrice et volontariste, afin d'adapter notre territoire aux changements et permettre que l'avenir de la jeunesse gardoise ne soit pas qu'une vaine promesse.

Docteur Robert Crauste
Laurence Barduca Fauquet
Valérie Guardiola
Rémi Nicolas

LE BON SENS RÉPUBLICAIN

Un mi-mandat en demi-teinte

Alors que nous atteignons le cap du mi-mandat, il est essentiel de faire un bilan des actions menées par le Conseil départemental et des manquements constatés.

Après la période COVID, les crises et l'inflation constante, la rigueur budgétaire est de mise. Nous regrettons que les seules initiatives réalisées par la majorité se limitent à la mise en place des schémas départementaux déjà présents, la création d'un Conseil départemental des jeunes qui existe ailleurs depuis 20 ans ou encore au seul projet d'envergure d'investissement de plusieurs millions d'euros dans le Centre sportif du Gard à Méjannes-le-Clap. Bien que ces initiatives soient louables, elles ne constituent pas des marqueurs forts d'une politique publique claire et structurée.

Le Conseil départemental manque de cohérence et de vision précise dans ces objectifs de fonctionnement et investissement. On nous parle de millions d'euros d'économie concernant les associations, sans savoir qui sera touché. Pourtant, les attentes dans nos cantons sont fortes et les défis à relever sont multiples. Des projets concrets auraient pu insuffler un véritable dynamisme à notre territoire. Il est urgent d'en définir pour les prochaines années.

Nous réaffirmons notre volonté de soutenir les initiatives qui renforceraient l'économie locale, et le tissu associatif, liant de notre territoire.

Nous continuerons à vous accompagner au quotidien, soutiendrons vos associations et vos communes. Nous resterons attentifs et vigilants, prêts à défendre les intérêts des Gardoises et des Gardois.

Valérie Meunier, Présidente du groupe Le Bon Sens Républicain
Léa Boyer, Muriel Dherbecourt,
Véronique Gardeur-Bancel,
Frédéric Gras, Julien Plantier,
Sophie Roulle, Richard Tiberino,
Eddy Valadier

UDI, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Bilan d'étape de l'action départementale depuis 2021 Notre groupe centriste investi !

Nous arrivons à la période de mi-mandat. L'occasion de revenir sur l'action départementale et notre investissement pour notre beau département et ses habitants.

Lors de notre élection, nous nous sommes engagés à améliorer le quotidien des Gardoises et des Gardois en lien avec les compétences départementales : collèges, routes, solidarités, environnement et qualité de vie, soutien à l'investissement des communes.

Animés par des valeurs profondes de respect des différences et d'équité, nous oeuvrons dans l'intérêt général, préférant l'intelligence collective et le dialogue à l'invective et à la politique politicienne.

Élus de proximité et engagés, nous sommes à l'écoute de vos sollicitations. C'est avec rigueur et intérêt que nous avons pris régulièrement position en séance départementale sur de nombreux sujets : retards du traitement des dossiers d'aide personnes âgées et handicapées (amélioration notable depuis), soutien aux communes, voies vertes, projets associatifs, amélioration des routes, très haut débit, insertion, collèges et éducation, sport, culture et jeunesse.

Parce que nous souhaitons aussi une politique d'investissement ambitieuse et durable, nous avons systématiquement appelé de nos vœux une gestion plus rigoureuse ainsi que des économies de fonctionnement.

Nous sommes bien décidés à poursuivre notre engagement et restons à votre écoute.

Philippe Ribot, Président,
et les élus du groupe UDI,
Centre et Indépendants :
Jean-Charles Bénézet,
Gérard Blanc,
Marie-Christine Peyric,
Huguette Sartre

Le Conseil départemental, présent près de chez vous

 Maisons du Conseil départemental

 Collèges

 Halles des sports

 Unités territoriales d'action sociale et d'insertion (UTASI)

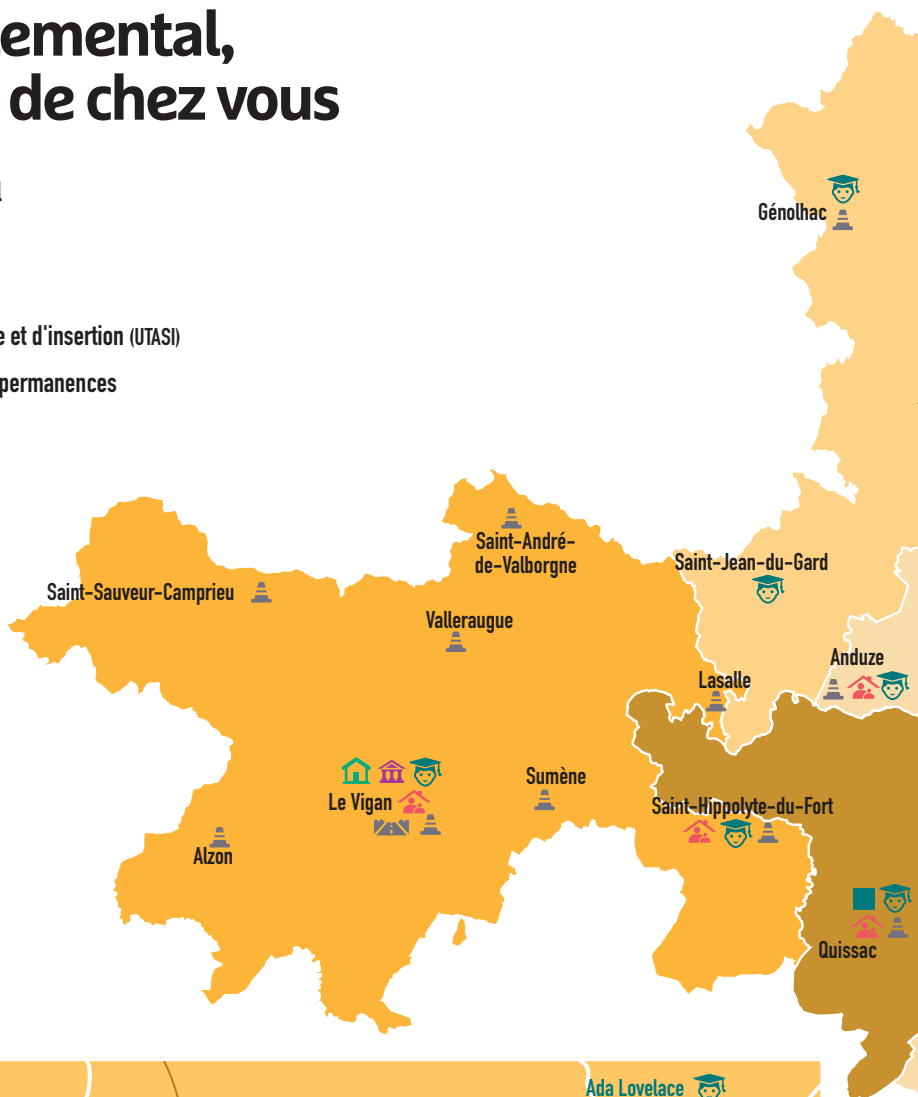
 Centres médico-sociaux (CMS) et permanences

 Unités territoriales des routes

 Pôles d'entretien routier (PER)

 Musée / Pôle culturel

 Pont du Gard



 1 Hôtel du Département
et Maison du Département

 2 Maison Départementale

 3 Maison Départementale
des Personnes Handicapées (MDPH)

 4 Espace Diderot
(UTASI Nîmes et CMS)

 5 Unité de Conditionnement
des Légumes

 6 Laboratoire Départemental
d'Analyses du Gard

 7 Archives Départementales

 8 Direction du Livre et de la Lecture (DLL)





Le Conseil départemental aux côtés des Gardoises et des Gardois



ON
EST
LÀ!



[GARD.FR](https://gard.fr)